



La Profession de Foi

2 années pour se préparer



Nom et Coordonnées :

Valérie Cozma
Animatrice en Pastorale

Alice Clep
Jeune permanente

Contact :

Valérie Cozma
07 66 78 86 77

escale.aep@wanadoo.fr

**Des temps forts spécifiques pour se préparer à la
Profession de Foi**

Sur une journée en Première année à Merville

Et

Sur deux journées en deuxième année à Merville

**Tout en participant en plus au temps fort
mensuel**

Et invitation à participer aux Messes des familles

Au jour du baptême de votre enfant, vous avez proclamé la foi de l'Eglise, vous vous êtes engagés à transmettre cette foi avec l'aide des parrains marraines, des prêtres, et catéchistes de la paroisse. Et vous avez honoré cet engagement en inscrivant votre enfant en catéchèse primaire puis en aumônerie.

La profession de foi en deuxième année d'aumônerie va permettre à votre jeune de poursuivre sa découverte et d'accueillir la foi des chrétiens tout en essayant de la mettre en pratique dans sa vie quotidienne. Croire ce n'est pas uniquement aller à la messe, c'est s'attacher à Jésus, à Dieu, le prier, mettre l'Amour au cœur de sa vie. Par la profession de foi, le jeune va réitérer l'engagement que vous aviez pris lors de son baptême.

**Un tel engagement mérite un
vrai chemin à parcourir, pour
grandir ensemble vers Dieu.**